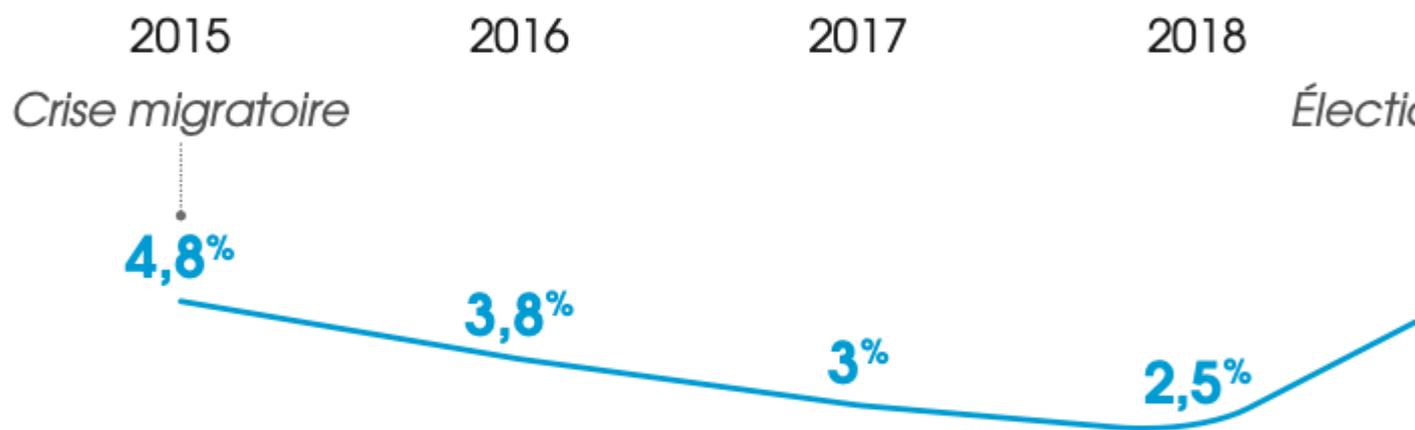


Moins de deux minutes pour l'actualité de l'Union européenne dans les médias français

Description

En France, les médias audiovisuels parlent peu de l'Europe, sauf en cas de force majeure comme la guerre en Ukraine ou, plus généralement, sur des sujets ayant des répercussions territoriales. Les antennes internationales du service public France 24 ou Arte sont celles qui consacrent le plus de place aux questions européennes.

Part des sujets sur l'actualité

Dans le JT du soir¹

1. TF1, France 2, France 3, Arte et M6.

2. Trois premiers trimestres uniquement.

Dans les tranches d'info 2020-2022³

Chaînes d'info
en c

JT des chaînes
historiques

3,3%

Arte
1,1%

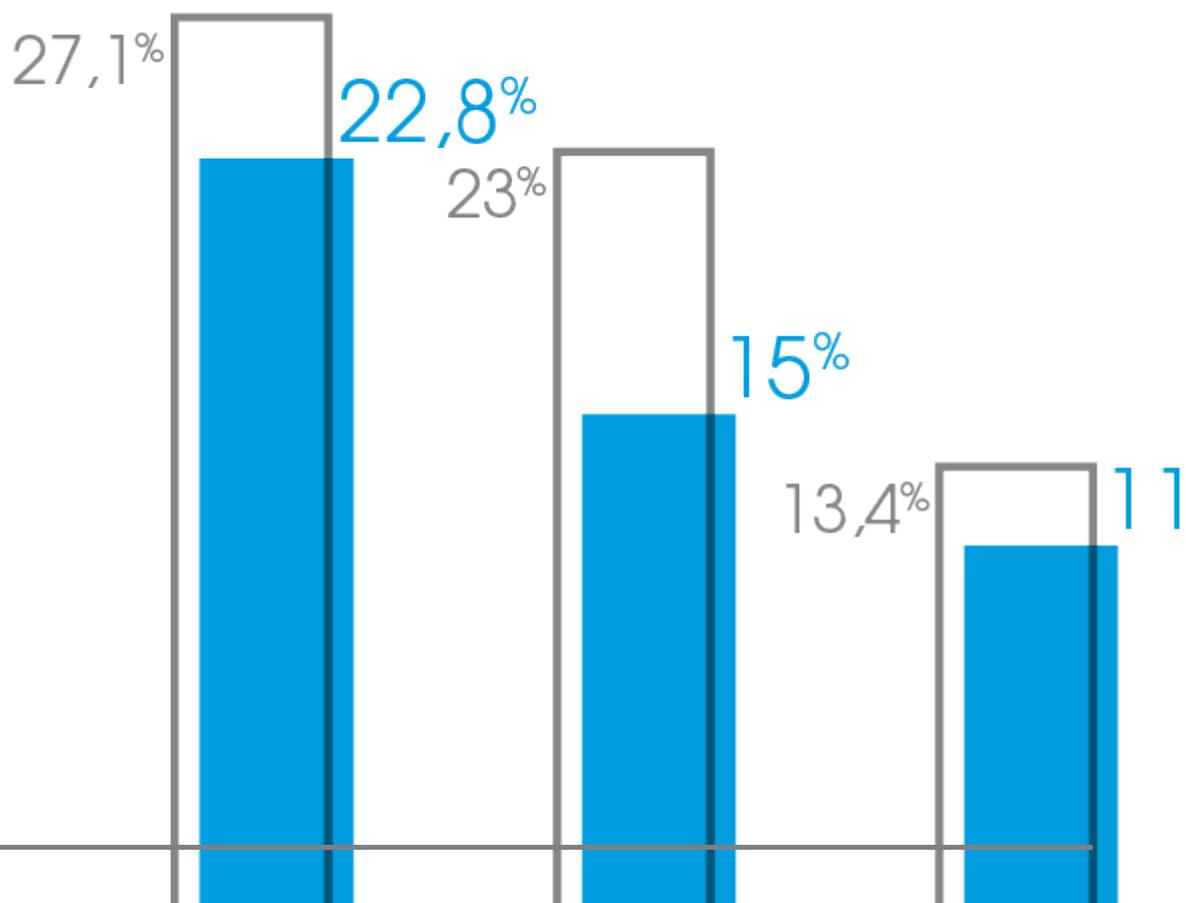
Mo

Aucune chaîne privée, y compris TF1, ne dispose de correspondant permanent à Bruxelles. France 24 en compte quatre, Arte deux et France 2 a un seul journaliste accrédité quand l'ARD, première chaîne publique allemande, en a quatorze.

En 2020-2021, 70 % des sujets aux JT concernent les pays limitrophes tandis qu'à peine 10 % couvrent l'actualité de 15 autres États membres. « *La question se pose donc : les citoyens européens ont-ils une visibilité suffisante sur la teneur du débat politique européen pour participer aujourd'hui aux prises de décision qui nous toucheront demain ?* », s'interroge Théo Verdier, auteur d'une étude pour la Fondation Jean-Jaurès. Il propose de renforcer la mission de couverture des affaires européennes dans les contrats d'objectifs et de moyens (COM) de l'audiovisuel public, et, pour les diffuseurs privés, d'envisager de l'instituer au titre de leurs obligations déontologiques.

États membres de l'UE ayant des chaînes historiques (TF)

70% des sujets



Répartition des sujets liés à France bleu et sur les élections européennes sur 63 chaînes qui diffusent à la télévision

84 sujets sur les licences accordées aux pêcheurs français à la suite du Brexit

Pêche

34%



Source : Fondation Jean-Jaurès sur la base de données Kantar pour la Représentation en France de la Commission européenne.

Panel :

- **Chaînes historiques** : TF1 (20H), France 2 (20 heures), France 3 (19/20), Arte (Arte Journal) et M6 (19:45).
- **Chaînes d'information en continu** : BFM TV (journal de 7 h), CNews (journal de 7 h), LCI (journal 7h-8h), France 24 (journal de 18 h).
- **Radios** : France Inter (journal de 19h), France Info (journal de 8h), RTL (journal de 8h), Europe 1 (journal de 8h) et RMC (journal de 8h).

Sources :

- Verdier Théo, «L'Union européenne dans les médias. Atonie générale, sursaut récent», Fondation Jean-Jaurès en partenariat avec l'Ina, jean-jaures.org, juin 2023.
- Thillaye Sabine, députée, rapport d'information relatif à la prise en compte des sujets européens dans les médias audiovisuels, commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale, assemblee-nationale.fr, 20 octobre 2021.

Categorie

1. Usages

date créée

30 novembre 2023

Auteur

francoise